

Lettre de Francis Gribble à Émile Zola du 13 janvier 1898

Auteur(s) : **Gribble, Francis**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Gribble, Francis, Lettre de Francis Gribble à Émile Zola du 13 janvier 1898,
1898-01-13

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/7908>

Copier

Présentation

Genre Correspondance

Date d'envoi [1898-01-13](#)

Adresse 68, West Kensington Mansions

Description & Analyse

Description Lettre de félicitations d'un "confrère anglais".

Information générales

Langue [Français](#)

CoteANG GRIBBLE 1898_01_13

Éléments codicologiques Un bifeuillet original.

Source Fonds Colin Burns (Centre Zola)

Informations éditoriales

Éditeur de la fiche Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).
Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Fonds Colin Burns. Toute reproduction doit faire l'objet d'une demande auprès du Centre d'étude sur Zola et le naturalisme à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Agnes Elthes](#) Notice créée le 30/07/2020 Dernière modification le 21/08/2020

68 West Kensington Mansions, W.

Jan 13 - 98

Monsieur,

of

Je vous dis de lire, dans
l'Ulysse, votre eloquente plai-
doirie pour le Capitaine Drey-
fus. Acceptez, je vous en
voie, les felicitations d'un
confrere au plaisir, et, puis que
vous continuerez votre campagne,
permettez que je vous fasse
une suggestion qui ne me
semble pas étre sans va-
leur.

Mettous que la seule piece

(où même la principale pièce)
contre Dreyfus ait été le
bordereau. Dans ce cas là, ce
qui est important n'est pas
l'écriture du document (qui
naturellement pouvait être
imitée) mais son histoire. Si
con toutes les lois de la
justice l'accusé et son
avocat auraient le droit de
questionner les témoins qui
ont montré le bordereau,
de leur demander comment
ils se le sont procuré, et

auri le traces personnales
son origine. Sans cela
le bordereau n'aurait
^{aucune} ~~telle~~ importance comme
pièce justificative.
Mais est-ce qu'on a fait
cela dans ce procès à
 huis clos ? Et ne serait-il
pas possible d'interpeller le
gouvernement dans ce sens
là ? Je suis convaincu qu'une
telle interpellation serait
d'une grande utilité. On
le gouvernement sera forcé

d'admettre une irregularité
dans le procès, où il se
repérait dans un silence
également compromettant. Men-
ter serait difficile, puisque
Maurice Demange et toujours
là et peut Toujours parler.

Et gris, monsieur, toutes
mes sympathies, avec l'au-
torité de ma considération
la plus distinguée

Francis Grubble
